

Séance du Comité Syndical en date du jeudi 17 octobre 2024

Date de la convocation : 10 octobre 2024

N° d'ordre	Objet	Vote
DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT		
CS20241017001	Election d'un autre membre du Bureau syndical – Conseiller syndical délégué	Adoptée à l'unanimité
CS20241017002	Modification de la composition des commissions permanentes	Adoptée à l'unanimité
CS20241017003	Délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président du SIAVED	Adoptée à l'unanimité
CS20241017004	Désignation d'un nouveau représentant titulaire dans les instances d'ATMO Hauts-de-France	Adoptée à l'unanimité
CS20241017005	Modification - Désignation d'un membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour le Centre de Valorisation Energétique de Saint-Saulve prévue par l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales	Adoptée à l'unanimité
DÉLIBÉRATIONS RELATIVES A LA COMPÉTENCE OBLIGATOIRE « Traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés »		
CS20241017006	Convention de fourniture de chaleur au RCU de Valenciennes Métropole/Trith-Saint-Léger depuis le CVE de Saint-Saulve	Adoptée à l'unanimité
CS20241017007	Modification de la contenance – Acquisition d'une emprise de terrain issue de la parcelle cadastrée section BW n°278, sise à SAINT-AMAND-LES-EAUX, rue du Champ des Oiseaux	Adoptée à l'unanimité
DÉLIBÉRATIONS RELATIVES A LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE « Collecte des déchets ménagers et assimilés »		
	/	